

PRIMATURE

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(PP-G/TRANS N°020-2022)

Wendkouni Joël Lionel BILGO

Ouagadougou, le 13 juillet 2022

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 13 juillet 2022,
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 16 H 17 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Paul-Henri Sandaogo DAMIBA
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations,
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA PRIMATURE

Le Conseil a adopté **un décret** portant organisation, attributions et fonctionnement des services du Premier ministre.

L'adoption de ce décret permet aux services du Premier ministre d'assurer efficacement leurs missions de coordination de l'action gouvernementale.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Le Conseil a adopté **trois (03) décrets**.

Le premier décret porte autorisation de répudiation de la nationalité burkinabè.

L'article 186 du Code des personnes et de la famille offre la possibilité à tout Burkinabè de répudier sa propre nationalité au profit d'une nationalité étrangère.

L'adoption de ce décret permet à vingt-sept (27) personnes qui en ont fait la demande de renoncer à la nationalité burkinabè au profit d'autres nationalités.

Le deuxième décret porte rectification du décret n°2021-0716/PRES/PM/MJDHPC du 12 juillet 2021 portant naturalisation.

L'adoption de ce décret permet de corriger les erreurs contenues dans ledit décret concernant trois (03) personnes afin que ces bénéficiaires de la nationalité burkinabè et leurs ayants droits puissent jouir du statut de Burkinabè.

Le troisième décret porte naturalisation.

Ce décret vise à accorder la nationalité burkinabè à des personnes de nationalité étrangères vivant au Burkina Faso qui en ont fait la demande selon les dispositions des articles 151, 155, 158 et 162 du Code des personnes et de la famille.

L'adoption de ce décret permet à **cent quarante-six (146) personnes** ainsi qu'à leurs enfants mineurs d'être naturalisés et de jouir du statut de Burkinabè.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Le Conseil a adopté **deux (02) rapports**.

Le premier rapport est relatif à **un avant-projet de loi** de règlement du budget de l'Etat et ses annexes, exercice 2021.

Cet avant-projet de loi rend compte de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021. Il retrace les autorisations en matière de recettes et de dépenses du budget général et des comptes d'affectation spéciale ainsi que leur état d'exécution, l'état d'exécution des opérations de trésorerie et la présentation du résultat d'exécution des Lois de finances.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission dudit projet de loi à l'Assemblée législative de Transition.

Le second rapport est relatif à **un projet de décret** portant mutation du Fonds national de solidarité en Fonds national de solidarité et de résilience sociale.

L'adoption de ce décret permet de disposer d'un instrument adapté à l'évolution du processus d'aide pérenne aux personnes vulnérables et au nouveau contexte d'urgences sociales et humanitaires notamment la prise en charge des victimes de guerre et/ou d'attaques terroristes de même que la capacitation et la résilience des couches sociales vulnérables en détresse.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Le Conseil a adopté **un rapport** relatif à une demande d’approbation des résultats de l’appel d’offres international ouvert n°2021-0204/MID/SG/DMP/SMT-PI du 19/03/2021 relatif aux travaux de construction et de bitumage de la route nationale n°23 Ouahigouya-Djibo y compris les travaux connexes (voiries et pistes rurales).

Le Conseil a marqué son accord pour l’attribution du marché à l’**Entreprise Africaine des Travaux Publics (ATP)** pour un montant de **quarante-huit milliards cent quarante-quatre millions cinq cent quarante-huit mille cent quarante-quatre (48 144 548 144) F CFA TTC**, avec un délai d’exécution de trente (30) mois y compris la saison des pluies.

Le financement est assuré par le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA), le Fonds saoudien de développement (FSD), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et le Budget de l’Etat.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DE L’EDUCATION NATIONALE, DE L’ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Le Conseil a adopté **un rapport** relatif à la problématique du paiement de la quote part des frais de scolarité des élèves affectés par l’Etat dans les établissements privés d’enseignement post-primaire et secondaire.

Pour remédier au déficit des capacités d’accueil dans les établissements publics d’enseignement, le ministère de l’Education nationale, de l’alphabétisation et de la promotion des langues nationales a signé des conventions d’affectation

d'élèves avec les établissements privés, désignés sous le terme d'établissements privés conventionnés.

Cependant, la prise en charge de ces frais de scolarité se pose avec acuité, entraînant des arriérés d'année en année.

Le Conseil a instruit les ministres chargés de l'Education nationale et celui des Finances de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de l'apurement de ces arriérés. Il a également instruit qu'une réflexion soit menée en vue d'améliorer le mécanisme des subventions dus aux établissements conventionnés et aux structures faîtières.

I.6. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Le Conseil a adopté **un décret** portant organisation du ministère de la Communication, de la culture, des arts et du tourisme.

L'adoption de ce décret permet au ministère de la Communication, de la culture, des arts et du tourisme d'assurer efficacement ses missions, conformément aux dispositions du décret n°2022-0026/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 31 mars 2022 portant attribution des membres du Gouvernement et du décret n°2022-0055/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant organisation-type des départements ministériels.

I.7. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

Le Conseil a adopté **un décret** portant organisation du ministère de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat.

L'adoption de ce décret permet au ministère de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat d'assurer efficacement ses missions, conformément aux

dispositions du décret n°2022-0026/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 31 mars 2022 portant attribution des membres du Gouvernement et du décret n°2022-0055/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant organisation-type des départements ministériels.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le Conseil a instruit le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des relations avec les institutions de prendre toutes dispositions utiles pour l'activation de la Haute Cour de justice.

L'opérationnalisation de cette haute juridiction permettra de connaître des dossiers pendants jusque-là restés sans suite.

II.2. Le ministre de l'Administration territoriale de la décentralisation et de la sécurité a fait au Conseil une communication relative à l'organisation de la 17^{ème} rencontre des Chefs des services de renseignement et de la sécurité des pays membres de l'initiative d'Accra, les 26 et 27 juillet à Ouagadougou au Burkina Faso.

L'initiative d'Accra qui regroupe sept (07) pays dont le Burkina Faso, le Bénin la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger et le Togo a pour objectif de lutter contre la criminalité transfrontalière, le grand banditisme, la fraude en tout genre et surtout le terrorisme.

II.3. Le ministre de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire a fait au Conseil **deux (02) communications.**

La première communication est relative au dispositif de réponse humanitaire concernant le déplacement des personnes en provenance des zones d'intérêt militaire.

Cette réponse humanitaire repose sur le dispositif institutionnel classique de prévention et de gestion des catastrophes et des crises humanitaires qu'est le Conseil national de secours d'urgences et de réhabilitation (CONASUR).

La seconde communication est relative à l'organisation d'un panel sur la promotion de la solidarité au Burkina Faso prévu le 22 juillet 2022 à Ouagadougou.

Placé sous le thème central « *la solidarité nationale, facteur de paix et de cohésion sociale : quelles perceptions, prescriptions et recommandations pour la promotion de la solidarité au Burkina Faso ?* », le panel a pour objectif général de susciter la réflexion et les échanges entre les différents acteurs sur la promotion de la culture de la solidarité au sein de la société burkinabè pour le renforcement de la cohésion et de la paix au pays.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

- Monsieur Saïdou **SANKARA, Mle 59 713 C**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général adjoint ;
- Monsieur Georges Marie **COMPAORE, Colonel-Major**, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Barké **IMA, Mle 28 151 H**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Inspecteur général des services ;
- Monsieur Mwinbagfu Hugues Landry **HIEN, Mle 118 963 D**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent de la Commission nationale de la Décentralisation (SP/CONAD) ;
- Madame Salimata **DABAL, Mle 91 139 J**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Secrétaire permanent de la Commission nationale des frontières ;
- Monsieur Bienvenu Claude Valery **BADO, Mle 130 317 X**, Magistrat de grade exceptionnel, 1^{er} échelon, est nommé Coordonnateur national de contrôle des Forces de police ;
- Monsieur Bantida Samiré **YONI, Mle 262 515 M**, Commissaire principal de police, catégorie 1, 2^{ème} échelon, est nommé Commandant de la Brigade centrale de lutte contre la cybercriminalité ;
- Monsieur Jean-Pierre **VOGNA, Mle 98 021 K**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Administration du territoire ;

- Monsieur Porzanga Saïbou **TRAORE, Mle 238 007 H**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur général adjoint de l'Administration du territoire ;
- Monsieur Justin Omer **BALIMA, Mle 59 709 N**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur général de la Modernisation de l'état civil ;
- Monsieur Issoufou **KONGO, Mle 59 761 M**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur général des Collectivités territoriales ;
- Monsieur Adama **BATORO, Mle 97 424 K**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur général adjoint des Collectivités territoriales ;
- Monsieur Lazare **YAGO, Officier**, Colonel-Major, est nommé Directeur général de la protection civile ;
- Monsieur Gommêtekba Toussaint **DIPAMA, Mle 216 137 I**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Mahamadou **BA, Mle 37 106 X**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur de la communication et des relations presse ;
- Monsieur Batia **BAZIE, Mle 70 052 K**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur des ressources humaines ;
- Monsieur Namoussa Yenoapo François **BANGOU, Mle 260 184 D**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur du développement institutionnel et de l'innovation ;

- Monsieur Hamidou **SAMANDOULGOU**, **Mle 247 242 Z**, Conseiller en archivitisque, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation.

Les personnes dont les noms suivent sont nommées Chargés de missions :

- Monsieur Bouraogo Casimir **SEGUEDA**, **Mle 23 617 P**, Administrateur civil ;
- Monsieur Halhassane **SINARE**, **Mle 41 154**, Juriste ;
- Monsieur Khalil **BARA**, **Mle 28 169 K**, Administrateur civil ;
- Monsieur Sibiri de Issa **OUEDRAOGO**, **Mle 23 593 L**, Administrateur civil ;
- Monsieur Antoine N. **OUEDRAOGO**, **Mle 28 137 M**, Administrateur civil ;
- Madame Irène **COULIBALY**, **Mle 28 164 C**, Administrateur civil ;
- Madame Josiane Y. **KABRE/ZOUNGRANA**, **Mle 28 398 J**, Administrateur civil ;
- Monsieur François de Sales Charlemagne **NAMA**, **Mle 28 142 D**, Administrateur civil ;
- Monsieur Abdoulaye **OUEDRAOGO**, **Mle 28 138 B**, Administrateur civil ;
- Madame Alizèta **DABIRE/SAWADOGO**, **Mle 59 707 Y**, Administrateur civil ;
- Madame Nana Fatoumata **BENON/YATASSAYE**, **Mle 88 836 K**, Administrateur civil ;
- Madame Joséphine **KOUARA APIOU/KABORE**, **Mle 25 760 S**, Administrateur civil.

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au poste de Secrétaire général de régions :

Région du Centre

- Monsieur Joseph R. **KAFANDO**, Mle **91 943**, Administrateur civil ;

Région du Plateau-Central

- Monsieur Hamidou **SORE**, Mle **23 665 K**, Administrateur civil ;

Région du Sahel

- Monsieur Boureima **SAWADOGO**, Mle **28 203 G**, Administrateur civil ;

Région des Hauts-Bassins

- Madame Mariama **KONATE/GNANOU**, Mle **59 720**, Administrateur civil ;

Région du Centre-Ouest

- Monsieur Sévérin Zoumèsègh **SOME**, Mle **28 156 L**, Administrateur civil ;

Région du Sud-Ouest

- Monsieur Robert **ZOUNGRANA**, Mle **28 175 X**, Administrateur civil ;

Région de la Boucle du Mouhoun

- Madame Adjara **OUEDRAOGO**, Mle **59 700 D**, Administrateur civil ;

Région du Nord

- Monsieur Albert Kouliga **ZONGO**, Mle **59 766 R**, Administrateur civil ;

Région du Centre-Sud

- Madame Abibata Ouou **BAMOUNI/TRAORE, Mle 75 654 J**, Administrateur civil ;

Région du Centre-Nord

- Monsieur Inoussa **KABORE, Mle 28 018 U**, Administrateur civil ;

Région de l'Est

- Monsieur Siaka de Issa **OUATTARA, Mle 23 621 Z**, Administrateur civil ;

Région du Centre-Est

- Monsieur Sayouba **SAWADOGO, Mle 28 530 N**, Administrateur civil ;

Région des Cascades

- Madame Anastasie **SAWADOGO/SAWADOGO, Mle 28 128 R**, Administrateur civil.

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au poste de conseiller technique chargé des questions relatives aux libertés publiques, à la prévention et à la gestion des conflits dans les régions suivantes :

Région de la Boucle du Mouhoun

- Monsieur Hamadé **BOÏNA, Mle 32 454**, Administrateur civil ;

Région des Cascades

- Monsieur Boureima **SOW, Mle 28 114 Y**, Administrateur civil ;

Région du Centre

- Monsieur Cyprien **OUEDRAOGO, Mle 73 712 Z**, Administrateur civil ;

Région du Centre-Est

- Madame Madéleine B. **TRAORE/BICABA, Mle 85 089**, Administrateur civil ;

Région du Centre-Nord

- Monsieur Rasmané **NIKIEMA, Mle 91 925 U**, Administrateur civil ;

Région du Centre-Ouest

- Monsieur Mahamadi **ZABA, Mle 28 528 A**, Administrateur civil ;

Région du Centre-Sud

- Monsieur Hamado **OUEDRAOGO, Mle 28 396 X**, Administrateur civil ;

Région de l'Est

- Monsieur Sékou **SO, Mle 98 039 T**, Administrateur civil ;

Région des Hauts-Bassins

- Madame Charlotte E. **BADO, Mle 304 112**, Administrateur civil;

Région du Plateau-Central

- Monsieur Thomas **BAMBARA, Mle 212 059 K**, Administrateur civil ;

Région du Nord

- Monsieur Yala **DAHOUROU, Mle 25 669 G**, Administrateur civil ;

Région du Sahel

- Monsieur Abdoul Aziz **BANDAOGO**, Mle 206 185 G, Administrateur civil ;

Région du Sud-Ouest

Monsieur Bertrand Djinta **DABIRE**, Mle 25 755 F, Administrateur civil.

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au poste de Haut-Commissaire de provinces :

Région de la Boucle du Mouhoun

Province des Balé

- Monsieur Ibrahim **BOLY**, Mle 98 002 A, Administrateur civil ;

Province des Banwa

- Monsieur Oumarou **SANDWIDI**, Mle 91 920 V, Administrateur civil ;

Province de la Kossi

- Monsieur Dô Jacques Abel **SANOU**, Mle 283 351 Y, Commissaire de Police ;

Province du Mouhoun

- Monsieur Souleymane **NAKANABO**, Mle 105 193, Administrateur civil ;

Province du Nayala

- Monsieur Honoré Frédéric **PARE**, Mle 98 013 B, Administrateur civil ;

Province du Sourou

- Monsieur Salif **TRAORE**, Mle 105 208 U, Administrateur civil.

Région des Cascades

Province de la Comoé

- Monsieur Hamidou **MASSA, Mle 200 324 P**, Administrateur civil ;

Province de la Léraba

- Monsieur Mahamadi **CONGO, Mle 91 891 U**, Administrateur civil.

Région du Centre

Province du Kadiogo

- Monsieur Maurice **KONATE, Mle 105 189 Y**, Administrateur civil.

Région du Centre-Est

Province du Boulgou

- Monsieur Constantin Domèbèguière **DABIRE, Mle 105 182 N**,
Administrateur civil.

Province du Koulpélogo

- Monsieur Ousmane **OUATTARA, Mle 111 301 F**, Administrateur civil ;

Province du Kouritenga

- Madame Aissata Angéline **TRAORE, Mle 104 429 K**, Administrateur
civil.

Région du Centre-Nord

Province du Bam

- Monsieur Adama Jean Yves **BERE, Mle 92 922 H**, Administrateur civil ;

Province du Namentenga

- Monsieur Adama **CONSEIGA**, Mle 111 296 Y, Administrateur civil ;

Province du Sanmatenga

- Monsieur Abraham Yiyé **SONDO**, Mle 105 205 W, Administrateur civil.

Région du Centre-Ouest

Province du Boulkiemdé

- Monsieur Théophile Koultiga **OUEDRAOGO**, Mle 59 772 E, Administrateur civil ;

Province du Sanguié

- Madame Germaine Talari **OUOBA**, Mle 229 989 F, Administrateur civil ;

Province de la Sissili

- Monsieur Téwindé Isaac **SIA**, Mle 98 018 V, Administrateur civil ;

Province du Ziro

- Monsieur Saïba **ZOROME**, Mle 91 933 G, Administrateur civil.

Région du Centre-Sud

Province du Bazèga

- Madame Justine **KIENTEGA/ILBOUDO**, Mle 220 656 W, Administrateur civil ;

Province du Nahouri

- Monsieur Auguste **KINDA**, Mle 91 868, Administrateur civil ;

Province du Zoundwéogo

- Monsieur Julien **OUEDRAOGO**, Mle 52 205, Administrateur civil.

Région de l'Est

Province de la Gnagna

- Monsieur Jean Baptiste **BEOGO**, Mle 91 935 E, Administrateur civil ;

Province du Gourma

- Monsieur Toussaint **MEDA**, Mle 75 413 T, Administrateur civil ;

Province de la Komondjari

- Monsieur Valentin **GNAGNOU**, Mle 220 654 B, Administrateur civil ;

Province de la Kompienga

- Monsieur Ismael **OUATTARA**, Mle 245 871, Administrateur civil ;

Province de la Tapoa

- Monsieur René **KARAMBIRI**, Mle 220 660 W, Administrateur civil.

Région des Hauts-Bassins

Province du Houet

- Monsieur Adama **BIDIGA**, Mle 238 001 J, Administrateur civil ;

Province du Kéné Dougou

- Monsieur Saidou **SAKIRA**, Mle 105 203 Y, Administrateur civil ;

Province du Tuy

- Monsieur Issaka **SEGDA**, **Mle 32 446 X**, Administrateur civil.

Région du Nord

Province du Lorum

- Monsieur Djibril **BASSOLE**, **Officier**, Lieutenant de Gendarmerie ;

Province du Passoré

- Madame Francine R. Irma **ZOUNGRANA**, **Mle 75 237**, Administrateur civil ;

Province du Yatenga

- Monsieur Tasséré **NACOULMA**, **Mle 59 770 R**, Administrateur civil ;

Province du Zandoma

- Monsieur Aboubacar Sidiki **NABE**, **Mle 308 625 G**, Commissaire de police.

Région du Plateau-Central

Province du Ganzourgou

- Madame Aminata **SORGHO/GOUBA**, **Mle 212 187 R**, Administrateur civil ;

Province du Kourwéogo

- Monsieur Siaka **BARRO**, **Mle 212 398 J**, Administrateur civil ;

Province de l'Oubritenga

- Monsieur Sahabani **ZEBA**, **Mle 28 517 A**, Administrateur civil.

Région du Sahel

Province de l'Oudalan

- Monsieur Valentin **MARE**, **Mle 229 881 H**, Administrateur civil ;

Province du Séno

- Monsieur Jean R. **OUEDRAOGO**, **Mle 200 345 V**, Administrateur civil ;

Province du Soum

- Monsieur Emile Firmin W. **BAMAS**, **Mle 25 756 S**, Administrateur civil ;

Province du Yagha

- Monsieur Issouf **OUATTARA**, **Mle 107 222**, Commissaire principal de police.

Région du Sud-Ouest

Province de la Bougouriba

- Monsieur Hamidou **KONATE**, **Mle 212 085 B**, Administrateur civil ;

Province du Ioba

- Madame Bernadette **ADENYO/SERME**, **Mle 220 655 W**, Administrateur civil ;

Province du Nounbiel

- Monsieur Jean Marie **KIENTEGA**, **Mle 105 186 K**, Administrateur civil ;

Province du Poni

Monsieur Lucien **GUENGUERE**, **Mle 91 945 R**, Administrateur civil.

B. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Wendengoudi **TAPSOBA, Mle 58 621 L**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Trésorier près l'Ambassade du Burkina Faso à Ottawa (CANADA).

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

- Madame Ouindlassida Delphine **OUEDRAOGO/ZOUNDI, Mle 216 162 E**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommée Comptable principale des matières du ministère des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur.

D. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET COUTUMIERES

- Monsieur Ambroise **SOME, Mle 28 127 B**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Inspecteur général des services.

E. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

- Madame Kiswendsida Alice **OUEDRAOGO, Mle 88 666 A**, Economiste, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommée Secrétaire permanent du Programme sectoriel des transports.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

- Madame Fatimata **ZONGO/OUEDRAOGO, Mle 250 231 D**, Conseiller d'éducation, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Rasmané **ZEBRET, Mle 29 938 G**, Inspecteur de l'enseignement du 1^{er} degré, 1^{er} grade, 10^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent de la promotion des langues nationales ;
- Madame Habibata **TONE/OUEDRAOGO, Mle 36 637 X**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie PB, 2^{ème} classe, 12^{ème} échelon, est nommée Directrice de l'enseignement pédagogique, de la formation initiale et continue ;
- Monsieur Boureima **OUEDRAOGO, Mle 46 461 A**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur des activités sportives, culturelles et des loisirs de l'éducation ;
- Monsieur Tiambè **DIOMA, Mle 20 808 N**, Inspecteur général de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Directeur de la recherche en éducation non formelle ;
- Monsieur Sidbewindin Innocent **SAWADOGO, Mle 45 057 G**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur de la production des manuels et matériels didactiques ;
- Madame Aïssata **ILBOUDO/BOUDA, Mle 49 934 S**, Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle, 1^{ère} classe, 15^{ème} échelon, est nommée Directrice de l'information, de l'orientation scolaire, professionnelle et des bourses ;

- Monsieur Bertin **TOE, Mle 26 666 T**, Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 3^{ème} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation ;
- Monsieur Y. B. Bonaventure **MEDA, Mle 34 622 U**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie PB, 2^{ème} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur des curricula, programmes et référentiels ;
- Monsieur Karim **KABORE, Mle 33 681 D**, Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1^{ère} classe, 16^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'enseignement privé ;
- Monsieur Ambroise **PARE, Mle 30 551 R**, Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'enseignement primaire et de l'éducation non-formelle de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Soilliou **KARANTAO, Mle 36 871 G**, Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle des Cascades ;
- Monsieur Bourbila Pierre **SILGA, Mle 43 575 R**, Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation préscolaire, primaire et non-formelle du Centre-Est ;
- Monsieur Hamidou **GUIRO, Mle 19 998 H**, Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation préscolaire primaire et non-formelle du Centre-Nord ;
- Madame Adiarata **SAWADOGO, Mle 43 557 C**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommée

Directrice régionale de l'éducation préscolaire primaire et non-formelle du Centre-Ouest ;

- Madame Emilienne **KONSEM/SAWADOGO, Mle 52 917 J**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'éducation préscolaire, primaire et non-formelle du Centre-Sud ;
- Monsieur Zakarie **ZOURE, Mle 26 512 H**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation préscolaire, primaire et non-formelle des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Elhadj **BOUBACAR, Mle 34 494 E**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation préscolaire, primaire et non-formelle du Sahel ;
- Monsieur Raogo Aristide **BALIMA, Mle 26 073 T**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Institut national de formation des personnels de l'éducation du Nord ;
- Monsieur Noufou **TAO, Mle 50 958 F**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Institut national de formation des personnels de l'éducation du Sahel ;
- Monsieur Ousseini Moukaylou **MAIGA, Mle 42 285 B**, Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non-formelle de l'Oudalan ;
- Monsieur Hamidou **CISSE, Mle 52 734 W**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non-formelle du Soum ;

- Monsieur Hamadou Boureima **DICKO, Mle 52 613 B**, Inspecteur de l'enseignement primaire, 1^{er} grade, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non-formelle du Séno ;
- Monsieur Issiaka Hamidou **BOKOUM, Mle 48 263 A**, Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non-formelle du Yagha.

G. AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

- Monsieur Ditierisse **HIE, Mle 117 002 W**, Conseiller en gestion des ressources humaines, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Mohamed Awallo **ZAMPALIGRE, Mle 228 374 N**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière du Centre-Est ;
- Monsieur Boukari **SAVADOGO, Mle 238 564 J**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{er} grade, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Nouffou **COMPAORE, Mle 247 494 Y**, Conservateur d'archives, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière du Nord.

H. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

- Madame Sétou **COMPAORE, Mle 130 357 R**, Magistrat, catégorie P5, 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, est nommée Conseiller technique ;
- Monsieur Sylvain Appolinaire **COMPAORE, Mle 372 813 W**, Technicien supérieur en aménagement foncier, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions, en remplacement de Monsieur Emmanuel TAPSOBA.

I. AU TITRE DU MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

- Monsieur Drissa **KONATE, Mle 59 651 T**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Idrissa **TRAORE, Mle 117 343 M**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Boubakar **DRABO, Mle 57 153 W**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Fonds d'appui au secteur informel (FASI).

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs aux Conseils d'administration :

- du Centre hospitalier régional de Kaya et du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO au titre du ministère de la Santé et de l'hygiène publique ;
- de l'Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM), de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY), de la Société nationale des cartons et d'emballages du Burkina (SONACEB) et de l'Agence burkinabè des investissements (ABI) au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises.

Le Conseil a également procédé à la nomination d'un Président au Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO au titre du ministère de la Santé et de l'hygiène publique.

A. MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

Le Conseil a adopté **trois (03) décrets**.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Kaya pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA COMMISSION MEDICALE

- Monsieur Barnabé **SANON**, **Mle 238 821 H**, Pharmacien, en remplacement de Dr Aimé BILGO.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES TRAVAILLEURS DE L'ETABLISSEMENT

- Monsieur Ousséni **SAWADOGO**, **Mle 85 329 X**, Attaché de santé.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ASSOCIATIONS DES MALADES

- Monsieur Boukaré **OUEDRAOGO**, Membre de la coordination régionale des organisations de la société civile du Centre-Nord.

Le deuxième décret nomme Monsieur Alexandre **SANFO**, **Mle 51 324 B**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la santé et de l'hygiène publique au Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire Yalgado **OUEDRAOGO** pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Eric TOUGOUMA.

Le troisième décret nomme Monsieur Alexandre **SANFO, Mle 51 324 B**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, Président du Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO pour un premier mandat de trois (03) ans.

**B. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU
COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES**

Le Conseil a adopté **quatre (04) décrets**.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de l'Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises :

- Madame Lydie **ZONGO/SANON, Mle 111 324 L**, Conseiller des affaires économiques.

**ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA CHAMBRE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO (CCI-BF)**

- Monsieur Ibrahim **TRAORE**, Elu consulaire, Directeur général de la société nouvelle huilerie et savonnerie (SN-CITEC).

**ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LE PERSONNEL DE
L'AGENCE BURKINABE DE NORMALISATION, DE LA
METROLOGIE ET DE LA QUALITE**

- Monsieur Bahilama Moussa **SOURABIE**, **Mle 14 054**, Technicien supérieur en contrôle qualité.

Le deuxième décret nomme Monsieur Bolo **SANO**, Cadre supérieur de banque, Administrateur représentant l'Etat, au titre de la Présidence du Faso au Conseil d'administration de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Patrice KOURAOGO.

Le troisième décret nomme Monsieur Nazaire **THIOMBIANO**, **Mle 52 156 K**, Administrateur des services financiers, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises au Conseil d'administration de la Société nationale des cartons et d'emballages du Burkina (SONACEB) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le quatrième décret nomme Monsieur Parfait Désiré **OUEDRAOGO**, **Mle 100 372**, Cadre supérieur de banque, Administrateur représentant l'Etat, au titre de la Présidence du Faso au Conseil d'administration de l'Agence burkinabè des investissements (ABI) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le Porte-parole du Gouvernement



Wendkouni Joël Lionel BILGO